

Second Œuvre BL/BS/SO  
Industrie des produits en béton  
Industrie de la carrosserie  
Aménagement d'intérieur et plafonds  
Branche de l'installation électrique  
Branche de l'enveloppe des édifices  
Branche des techniques du bâtiment  
Montage d'échafaudages  
Plâtrerie, ville de Zurich  
Branche de la construction en bois  
Secteur de l'isolation  
Industrie de la plâtrerie-peinture  
Secteur marbre et granit  
Artisanat du métal  
Branche du carrelage

**A toutes les agences de placement  
non assujetties à la CCT Location de services**

Zurich, en juillet 2019

## **Dépôt des décomptes concernant les contributions professionnelles et aux frais d'exécution et des déclarations concernant la retraite anticipée (MPR / RA / CCRA)**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que les décomptes du **1<sup>er</sup> semestre 2019** relatifs aux contributions professionnelles et aux frais d'exécution ainsi que les déclarations relatives aux contributions pour la retraite anticipée doivent nous être remis avant le **31 juillet 2019**. Nous attendons le versement des montants déclarés d'ici au **31 août 2019**.

Les formulaires de décompte ainsi que le plan comptable se trouvent sur notre site [www.inkassopool.ch](http://www.inkassopool.ch). Dans le cas où vous souhaiteriez établir les décomptes avec vos propres formulaires, il faudrait impérativement veiller à ce que toutes les informations requises y figurent (nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, arrivée dans l'entreprise/départ, nombre d'heures, salaire global). Les déclarations incomplètes ne peuvent pas être acceptées.

Si vous n'avez **pas loué de personnel** durant le premier semestre 2019 dans l'une des branches gérées par nos services, nous vous prions de **nous le confirmer par écrit**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des doutes ou des questions.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

**InkassoPool**

Belen Loureiro